

Pour s'inscrire il suffit de nous renvoyer le bulletin ci-dessous complété et accompagné des documents suivants :

- la photocopie du carnet de vaccination à jour ;
- une attestation de responsabilité civile ;
- le paiement par chèque à l'ordre de l'**Association Clef de Voûte**.

Dès réception et validation de votre dossier une confirmation vous sera adressée par voie électronique. Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement par chèque.

Sessions	Tarif
1 ^{er} -7 juillet	30 €
8-21 juillet	45 €
1 ^{er} -21 juillet	60 €

Les tarifs ci-dessus comprennent l'adhésion à l'association (12 €).

Le tout doit être adressé à :

Association Clef de Voûte du Blâmontois
Anne CHRÉTIEN
17, rue de la Foucotte – bât. 2
54000 NANCY

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Souhaite s'inscrire à la session suivante (cocher la case correspondante) :

- 1^{er}-7 juillet
- 8-21 juillet
- 1^{er}-21 juillet



RESTAURATION DU CHÂTEAU DE BLÂMONT
DU 1^{er} AU 21 JUILLET 2018

QUEL CHANTIER !



ASSOCIATION CLEF DE VOÛTE
Mairie de Blâmont – 54450 Blâmont
association.clefdevoute@gmail.com | 0625368205 | www.chateaublammont.com



Depuis 1991, l'association Clef de Voûte du Blâmontois organise des chantiers de restauration au château de Blâmont (XI^e-XIX^e siècles). Les travaux sont réalisés par des bénévoles français et internationaux, encadrés par des professionnels et des membres de l'association.



Divisé en sessions d'une à deux semaines, le chantier 2017 aura lieu au mois de juillet ; la direction sera assurée par un maçon professionnel, spécialiste du patrimoine. Durant ce chantier, les différents ateliers permettront aux bénévoles de pratiquer les activités suivantes :

- initiation à la lecture du bâti ;
- entretien des espaces verts ;
- maçonnerie en pierre de taille et moellon ;
- piquetage et reprise des joints ;
- entretien et mise en place d'aménagements en bois.



Les travaux de restauration se déroulent de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (horaires modulables en fonction de la météo et de la nature des activités).



TROIS SESSIONS AU CHOIX
 - DU 1^{er} AU 7 JUILLET
 - DU 8 AU 21 JUILLET
 - DU 1^{er} AU 21 JUILLET



Si le chantier est ouvert à tous et qu'aucune expérience particulière n'est exigée, l'inscription est tout de même soumise à quelques conditions :

- être majeur ;
- être à jour des vaccinations obligatoires (vaccin antitétanique) ;
- être motivé.



Les frais d'inscription au chantier couvrent l'ensemble des repas et l'hébergement au camping municipal. Les bénévoles doivent toutefois apporter leur propre matériel (tente, sac de couchage, tapis de sol...).



Chaque participant doit se munir **obligatoirement** de chaussures de sécurité. Gants et casques sont fournis par l'association mais il est possible d'apporter son propre matériel. Chacun veillera à disposer de vêtements de travail, adaptés à tous types de temps.

